

PROTOCOLE D'INTEGRATION

Lorsque le candidat est au premier rang de la liste d'attente, un protocole d'intégration en trois étapes est proposé:

- ✓ Validation médicale: une rencontre est programmée avec le médecin « psychiatre du travail » de l'ESAT afin de valider la candidature sur le plan médical à l'appui d'une synthèse de suivi du psychiatre référent du candidat.

- ✓ Période d'évaluation professionnelle: il s'agit d'une période de mise en situation professionnelle (PMSMP) de quatre semaines à temps partiel (quatre demi-journées par semaine) qui permet de vérifier le bien fondé du projet. Elle est couplée au bout de 15 jours à une rencontre avec le référent social qui réalise avec la personne un diagnostic social.

Commission d'admission: composée des référents professionnel et social, de la responsable de l'EtiC, elle se réunit au terme de la période d'évaluation professionnelle et statue sur l'admission.